

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Band: 82 (1973)
Heft: 3

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

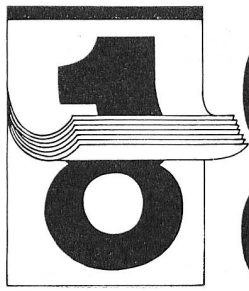
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

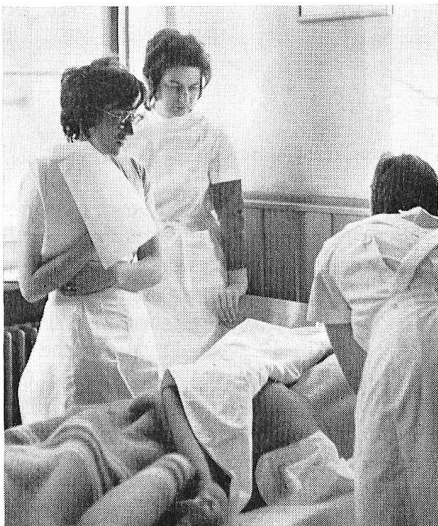
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



de semaine en semaine

CRS et Protection civile

Un aspect important de l'aide que la CRS s'est engagée à apporter à la Protection civile concerne la formation de personnel soignant non professionnel. Dans ce but, la CRS se doit de former un nombre toujours plus élevé de monitrices de l'enseignement de la Santé au foyer qui seront appelées, soit à donner des cours pour le compte de la PC (ceci aux termes d'une convention signée le 22 décembre 1972 entre la CRS, l'OFPC et l'ASS), soit à former annuellement les quelque 30 000 personnes auxquelles la CRS se propose d'enseigner les notions élémentaires requises pour soigner à domicile un malade léger ou prématurément licencié de l'hôpital. En 1972, la CRS a mis sur pied 5 cours ayant permis de préparer à leur rôle de monitrices 53 infirmières diplômées. En 1973, ces cours seront 3 à 4 fois plus nombreux. 8 ont déjà eu lieu entre le 8 janvier et le 21 mars, dont 3 en Suisse allemande, 3 en Suisse romande et 2 au Tessin. Voici encore la liste des 3 prochains cours dont les dates sont déjà fixées: 30.4.-11.5. à Weinfelden, 15.5.-25.5. à Berne, 18.6.-30.6. à Berne.



Secourisme: à l'ordre du jour

En 1972, l'Alliance suisse des Samaritains a organisé 465 cours de samaritains - suivis par 12 160 personnes - et 861 cours de sau-



1973 à la Croix-Rouge suisse: un programme de travail en 16 points

Lors de sa séance du 1er février, le Conseil de direction de la CRS a examiné point à point le «programme d'activité pour 1973» qui lui était présenté.

Ces prochains mois, la Croix-Rouge suisse devra porter l'essentiel de ses efforts sur les problèmes qui se posent actuellement en relation avec la formation du personnel soignant professionnel et non professionnel, sur le développement de son école de cadres, à Zurich et à Lausanne, sur la diffusion de l'enseignement des cours de Soins au foyer - ceci en vue de l'aide que la Croix-Rouge suisse s'est engagée à apporter à la protection civile - sur le développement enfin de l'ergothérapie ambulatoire, une tâche spécifique de notre Croix-Rouge nationale.

En 1972, à la Centrale du matériel

Pour les seuls cours de sauveteurs, de samaritains et de soins aux malades à domicile

veteurs ayant groupé 28 837 participants. Ces trois dernières années, l'ASS a ainsi formé plus de 100 000 personnes en mesure de prodiguer à bon escient les premiers secours à des blessés.

organisés par l'Alliance suisse des Samaritains en 1972, la Centrale du matériel de la CRS a procédé à 835 expéditions de matériel didactique, d'un poids total de 44 142 kg. 236 autres expéditions d'un poids global de 30 180 kg ont en outre été faites pour les cours de «Santé au foyer» organisés par la Croix-Rouge suisse.

Un quart de siècle de mimosa et des vacances pour 11 200 enfants

La dernière vente du mimosa de l'année qui marquait le 25e anniversaire de cette traditionnelle opération conjointe de la Chaîne du Bonheur et de la CRS, s'est déroulée dans 339 localités de Suisse romande, le 3 février. Elle a permis de réunir Fr. 327 296.-, soit Fr. 61 344.- de plus qu'en 1972.

Depuis 1949, 4000 enfants français et 7200 enfants suisses ont pu ainsi bénéficier de séjours de vacances à la mer ou à la montagne.



Les fleurons de la Jeunesse Croix-Rouge

Ce sont sans conteste les deux autocars pour handicapés dont l'acquisition a été rendue possible grâce à la générosité des écoliers suisses qui, dans le cadre de la CRJ précisément, entre 1963 et 1972, récolté quelque Fr. 750 000.—, somme qui non seulement a permis de financer les 2 véhicules mais encore de couvrir les frais d'exploitation du premier autocar jusqu'en 1972. A

l'avenir, la CRS assumera elle-même les dépenses d'entretien en utilisant à cet effet les contributions de parrainages «Autocars pour handicapés» qu'elle a introduits il y a quelques mois.

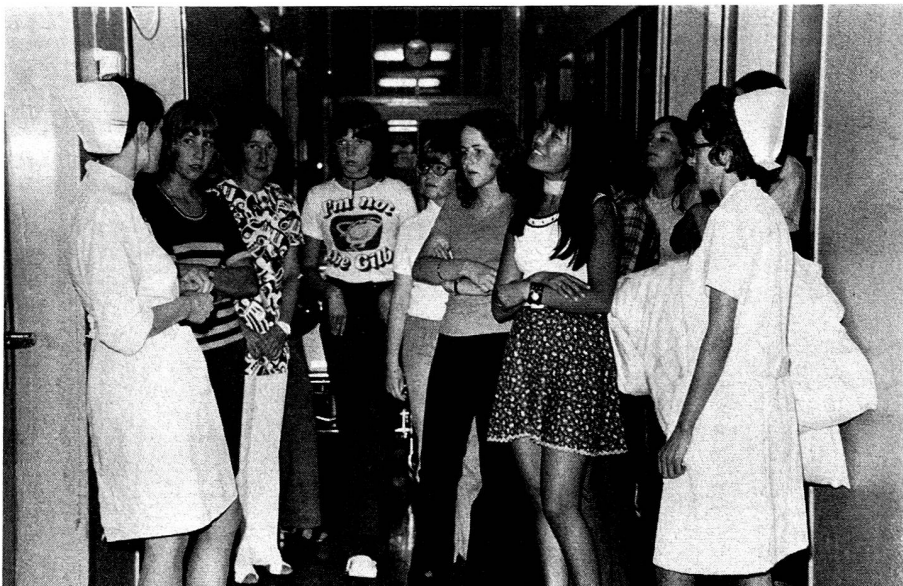
En 1972, les Cars de l'Amitié – le second n'est entré en service qu'en automne 1972 – ont roulé pendant 17 semaines en Suisse alémanique, 8 semaines en Suisse romande et 3 semaines au Tessin. Au total, 198 excursions, ayant permis de transporter 3835 passagers et de parcourir 27 906 kilomètres.

Quelle infirmière?

Ou plutôt quelles infirmières – en soins généraux, en hygiène maternelle et en pédiatrie, en soins psychiatriques – seraient disposées à participer comme animatrices au 2e «Camp de vacances sous forme de stage probatoire» organisé en Suisse romande par la Croix-Rouge suisse, à l'intention d'adolescentes de 13 à 16 ans s'intéressant à une profession paramédicale?

Ce camp de vacances se déroulera au Chanet s/Neuchâtel, du 4 au 18 juillet 1973.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'information pour les professions paramédicales, Section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz, 2, avenue du 1er mars, 2000 Neuchâtel, tél. 038 25 43 38.



Une publication de l'Institut Henry-Dunant:

La Croix-Rouge en action

par Pierre Boissier

L'Institut Henry-Dunant à Genève vient de publier une brochure intitulée **La Croix-Rouge en action** et qui est le texte d'une conférence due à la plume de son directeur, M. Pierre Boissier.

Il est en effet fort difficile de parler d'une organisation aussi complexe que la Croix-Rouge. Quelle est la différence entre le Comité International de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, quel est le rôle des Sociétés nationales, quels sont leurs rapports?

Pour dégager les grandes lignes de leur action respective, M. Boissier part des situations concrètes en temps de guerre comme en temps de paix.

En temps de guerre, il faut faire face aux problèmes des blessés, des prisonniers, des internés civils, des populations de zones occupées, et c'est là qu'intervient le CICR. En temps de paix, c'est de catastrophes naturelles ou de problèmes médico-sociaux qu'il s'agit, et les Sociétés nationales jouent leur rôle coordonné par la Ligue. Sans entrer dans trop de détails qui obscuriraient cette vue d'ensemble, M. Boissier parvient à donner une image précise et complète de l'action de la Croix-Rouge dans le monde et à dégager de l'apparente complexité de ses institutions les traits généraux qui la caractérisent: l'urgence de son intervention, la nécessité de préparer le personnel et de planifier ses opérations, son souci constant d'être à l'avant-garde de l'évolution de la technique et des progrès du droit humanitaire, sa vocation universelle et, enfin, sa neutralité qu'il n'est pas toujours aisé de maintenir.

Pour pouvoir agir, la Croix-Rouge doit être mieux connue et mieux comprise. Il faut donc en parler. «Les travailleurs de la Croix-Rouge, confinés souvent dans leur secteur, leur spécialité, prennent un nouvel élan lorsqu'ils découvrent les vraies dimensions de l'œuvre à laquelle ils appartiennent», estime d'ailleurs M. Boissier.

Souhaitons donc une large diffusion à cette conférence bien faite, de 45 minutes environ, accompagnée de 2 excellents schémas sur diapositives.

M. S.